

# Assemblée générale annuelle 2019 d'AIBSL

---

## 1- Mot d'ouverture

Danielle procède au mot d'ouverture.

## 2- Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

## 3- Élection de la présidence et du secrétaire

Proposition de Danielle Dufresne comme présidente d'assemblée et Clency Rennie comme secrétaire de l'AGA.

- Cathy Laurian propose.
- Pascale Parent appuie la proposition.
- **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Danielle Dufresne procède à la lecture de l'ordre du jour de l'AGA.

Proposition de modification de l'ordre du jour :

- Faire passer la présentation des rapports financiers avant l'adoption du PV de l'AGA 2018.
- Également, un poste de plus est en élection, celui madame Danielle D'Astous.

Proposition d'adoption de l'ordre du jour avec modification :

- Suzanne Lévesque propose
- Cathy Laurian appuie la proposition.

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que modifié.**

## 5- Lecture et adoption du PV de l'AGA 2018

Danielle Dufresne lit le PV de l'AGA 2018.

Proposition d'adoption de l'ordre du jour :

- Cathy propose
- Colette Schoonbroodt appuie avec demande de modification de l'orthographe de son nom.
- **Adoptée à l'unanimité.**

## 6- Rapports financiers

- Madame Emmanuelle Lavoie présente le rapport financier audité de l'organisme pour l'année 2018-2019.
- La firme Raymond Chabot Grant Thornton atteste la conformité du rapport financier d'AIBSL pour l'année 2018-2019.
- L'année financière au 31 mars 2019 est clôturée, excédentaire de 18,000 \$.
- Le total des passifs/actifs nets est de 209,500 \$.

Le rapport sera rendu disponible sur demande faite à l'organisme.

Danielle Dufresne rappelle que les organismes sont obligés d'être audités par une firme externe agréée dès que les subventions dépassent les 100,000 \$.

Martine Tousignant demande la raison pour laquelle une subvention de 141,000 \$ a été reportée. Cathy va procéder à la suite de la présentation des prévisions budgétaires.

### 6.1 Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020

Cathy Laurian procède à la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2019-2020.

Pour les 141,000 \$, Madame Laurian explique qu'il s'agit pour la majorité d'une subvention venant du MIDI. Ce montant est dédié à l'étude diagnostique, le jumelage, les ICI et le festival interculturel.

La raison de ce décalage est dûe à l'embauche aux mois de mai et juin 2018, donc les versements ont commencé plus tard. Il en va de même pour les paiements reliés à l'étude diagnostique qui vient de se terminer.

Il est également précisé que les 25,000 \$ sont investis dans la mise en place des politiques de gestion, la mise en place de stratégies de communication interne et externe, notamment la mise à jour de site internet de l'organisme.

Le montant de représentation a été augmenté afin de s'assurer que les employé.e.s actuel.les et futur.es puissent participer aux différentes activités régionales et provinciales liées à l'accueil et l'accompagnement des personnes réfugiées, temporaires et résidentes permanentes.

En ce qui concerne le poste budgétaire concernant le matériel et la promotion, il a été augmenté pour être conséquent avec le déménagement prochain de l'organisme et le besoin d'achat de nouveau matériel pour le bon fonctionnement de l'organisme.

**Proposition d'une motion de félicitation et de remerciement pour madame Cathy Laurian ayant largement participé à la bonne marche et l'ajustement de l'organisation budgétaire.**

Proposition d'adopter les états financiers tels que présentés :

- Suzanne Lévesque propose
- Colette Schoonbroodt appuie
- **Adoptée à l'unanimité**

## 7- Rapport d'Activités 2018-2019

Danielle Dufresne commence par la présentation d'un mot d'ouverture comme présidente du CA sortant.

**Il est demandé de réitérer la reconnaissance et la gratitude immense envers les bénévoles membres du collectif Trait-d'Union, dont l'engagement et la générosité sont un cadeau précieux pour la communauté et leur collaboration avec AIBSL une chance, qu'il est important de mesurer au quotidien.**

Elle souligne également l'apport inestimable de l'équipe et des membres du CA, ainsi que ceux des personnes représentant le MIDI.

Danielle Dufresne procède par la suite à la présentation du rapport d'activités 2018-2019.

Elle rappelle l'importance et l'étendue du mandat et des actions qui ont été réalisées lors de la dernière année, dans les conditions d'ajustement qui sont reliées à la relative nouveauté du mandat d'accueil et d'intégration des personnes réfugiées. Énormément de choses ont été mises en place afin de structurer nos façons de travailler pour accomplir la mission.

L'équipe a été fortement augmentée et va continuer à l'être, jusqu'à sept personnes.

Nous sommes encore actuellement dans l'adaptation à l'ensemble de ces nouvelles réalités pour l'organisme et l'augmentation de ses mandats.

## 8- Période de questions

Il est souligné l'importance de la bienveillance envers les personnes reçues et les personnes qui travaillent à remplir la mission. Il est demandé si des évaluations des employés ont été faites jusqu'à maintenant.

Danielle Dufresne répond que oui, elles ont été faites à partir d'outils bâtis par le conseil d'administration, à partir des outils d'évaluations existants dans d'autres organisations.

Madame Suzanne Lévesque rappelle l'importance de continuer à travailler sur la visibilité et la communication autour de la réalité des personnes réfugiées afin de sensibiliser de plus en plus la population d'accueil.

Elle évoque de plus la multiplicité des actions faites par le collectif Trait-d'Union.

Danielle Dufresne propose qu'il soit précisé dans le bilan d'activités 2018-2019 la place du collectif dans la mise en œuvre des actions faites auprès des personnes réfugiées.

Colette Schoonbroodt rappelle qu'elle est aujourd'hui coordonnatrice du CTU et propose que ce dernier face un rapport d'activités qui est annexé à celui d'AIBSL.

Assemblée générale annuelle

AIBSL, le 4 juillet 2019

UQAR : D-520

**Il est proposé par Colette Schoonbroodt et appuyé par Danielle D'Astous que le CTU d'AIBSL propose un plan d'action et dépose un rapport d'activités pour l'année prochaine pour AIBSL afin de faciliter la communication et l'arrimage avec l'équipe d'AIBSL ainsi que pour la visibilité des actions du CTU.**

Martine Tousignant rappelle que les subventions viennent avec des prérogatives et qu'il est important que les rôles soient répartis aussi selon ces critères, d'où l'importance d'une communication bien établie et cohérente afin que ces critères respectés.

Madame Lisan D Chng apporte le fait que le départ de Mahnaz Fozi a été choquant pour beaucoup de personnes. Danielle Dufresne rappelle qu'au bout du processus d'évaluation et de restructuration, il a été convenu d'un commun accord que son profil ne correspondait plus à ce dont l'organisme avait besoin pour arriver à accomplir sa mission.

Madame Suzanne Lévesque demande l'arrêt des échanges qui sont en train de s'envenimer car l'AGA n'est pas la place pour entrer dans des considérations personnelles.

### **9- Modifications aux règlements généraux**

Pour la première modification : il est proposé de modifier l'article : « la durée du mandat des membres du conseil d'administration »

Par : « Il s'agit donc d'enlever la partie concernant le renouvellement possible qu'une seule fois ».

Madame Suzanne Lévesque avance l'importance d'une rotation des membres du CA et l'importance de faciliter la participation des membres de l'organisme.

**L'assemblée vote à l'unanimité contre la proposition.**

Pour le deuxième changement aux règlements généraux :

Il reviendrait au CA de décider sur les questions suivantes, en cas d'absence prolongée de l'un des administrateurs :

- Statu quo
- Remplacement temporaire
- Destitution

Madame Suzanne Lévesque demande s'il est possible de cadrer la possibilité qu'il y ait un jugement trop subjectif.

La proposition a pour but d'assouplir le règlement initial qui permettrait de ne pas nécessairement destituer.

Madame Suzanne Lévesque propose d'ajouter seulement dans le règlement que toute absence doit être annoncée préalablement.

Il est donc proposé qu'aucun vote ne soit fait et que le statu quo soit préserver pour le moment. Il en reviendra au prochain CA de prendre une décision

Assemblée générale annuelle  
AIBSL, le 4 juillet 2019  
UQAR : D-520

### **10- Élections des membres du conseil d'administration**

Suzanne Lévesque propose Danielle Dufresne comme présidente d'élection

Suzanne Lévesque propose Martine Tousignant comme secrétaire d'élection

Danielle Dufresne ouvre la séance d'élection en rappelant

Lise Paré propose la destruction des bulletins de vote

Le conseil d'administration est élu :

- Pierre-Damien Kamisse-Ngaba
- Suzanne Lévesque
- Arthur Gélinas
- Clency Rennie
- Lisan D Chng
- Danielle Dufresne
- Marie-Noëlle Albert

### **Motion de remerciement pour l'ancien conseil d'administration pour l'ensemble du travail accompli.**

- Proposé par Suzanne Lévesque
- Appuyé par Colette Schoonbroodt
- Adoptée à l'unanimité

### **11- Présentation du plan d'action 2019-2020**

Danielle Dufresne procède à la présentation du plan d'action 2019-2020.

Volet immigration : les points inscrits au plan d'action s'inscrivent pour la plupart dans la continuité du plan d'action 2018-2019.

Volet dédié aux personnes réfugiées :

Il s'inscrit dans la continuité de l'ensemble des services et dans le développement de ceux-ci afin de pouvoir inclure autant ceux qui sont arrivés dans les dernières années que les personnes qui arriveront dans l'année et dans le futur.

### **12- Période d'échanges**

Pascale Parent, au nom du CALACS, rappelle qu'il y a un fort souhait de collaborer entre les organismes pour offrir des services de plus en plus adéquats aux femmes réfugiées et immigrantes.

Assemblée générale annuelle  
AIBSL, le 4 juillet 2019  
UQAR : D-520

Colette, en tant que coordonnatrice du CTU, demande que les forces de concertation entre AIBSL et le collectif soit consolidées et que plus encore, les bénévoles soient consultés et que des décisions soient prises en concertation.

Martine Tousignant réitère sa proposition d'être présente pendant ces rencontres entre l'équipe et le CTU afin d'apporter l'information administrative et légale afin de pouvoir répartir le plus justement possible les tâches pour l'accompagnement des personnes réfugiées.

Lisan D Chng demande que soit discuté la décision de déménager dans les locaux des sœurs du Saint-Rosaire. Ce point sera discuté lors d'un prochain CA.

Proposition de lever l'assemblée générale annuelle :

- Proposée par Arthur Gélinas
- Appuyée par Lise Paré
- **Adoptée à l'unanimité**